

SOMMET CITOYEN

Strasbourg 2017

ATELIER 13 « LE ROLE DES ASSOCIATIONS ET DES ORGANISMES ASSOCIES DANS LA PARTICIPATION CITOYENNE » SEANCE N° 2

Date, horaire et lieu de la séance : lundi 3 juillet de 18h à 20h Centre administratif

Nombre de personnes présentes : 18

Date, horaire et lieu de la prochaine séance : mercredi 13 septembre de 18h à 20h Salle des Commissions A au 1^{er} étage du centre administratif

OBJECTIFS DE LA SEANCE / ORDRE DU JOUR

A/ Répondre aux interrogations issues de la 1^{ère} séance en donnant des informations sur les associations (procédure pour les subventions...) et les instances de Démocratie Locale

B/ Travailler en groupes à partir des thèmes issus de la 1^{ère} séance pour approfondir chaque thématique et dessiner des propositions :

1. A partir d'un état des lieux de l'existant, comment améliorer les relations entre les différentes composantes de la participation citoyenne (associations, institutions, instances de Démocratie Locale, organismes associés...)?
2. Comment développer les liens entre les associations et les habitants-es ?
Comment développer le rôle des associations pour sensibiliser et former à la participation citoyenne ?
3. Comment améliorer les relations entre les organismes associés et les habitants-es pour une meilleure prise en compte des besoins et des attentes de la population ?

METHODE / DEROULE DE LA SEANCE

- Introduction : rappel des objectifs du Sommet Citoyen pour un pacte de la démocratie locale, présentation de l'ordre du jour et de la méthode de travail pour la séance
- Présentation du processus de demandes de subventions des associations au niveau de la Ville de Strasbourg cf : powerpoint du 3 juillet 2017
- Présentation des instances de démocratie locale existantes à Strasbourg et de la place des associations au sein de celles-ci cf : powerpoint du 3 juillet 2017
- Travail en groupe sur les 3 thèmes issus de la 1^{ère} séance en vue d'élaborer des propositions pour Strasbourg
Support de travail : une fiche A3 par proposition (quoi ? pourquoi ? pour quoi faire ? où ? quand ? qui ? comment ? leviers ? contraintes ?)
- Restitution des travaux des 3 groupes en séance plénière.

SYNTHESE DES ECHANGES DES PARTICIPANTS-ES

Groupe 1

A partir d'un état des lieux de l'existant, comment améliorer les relations entre les différentes composantes de la participation citoyenne (associations, institutions, instances de démocratie locale, organismes associés...) ?

NB : Détails des 3 propositions en annexe (1 fiche de présentation par proposition)

- L'importance des associations dans la participation citoyenne : Affirmer dans le pacte de la démocratie locale le rôle des associations dans la participation citoyenne
- L'amélioration de l'information sur l'existant : Diffuser davantage d'informations sur l'existant (associations, institutions, instances de démocratie locale...) et sur les relations entre les différentes composantes de la participation citoyenne
- L'amélioration des relations entre les associations et les élus-es. : travail à compléter lors de la prochaine séance ?

Groupe 2

Comment développer les liens entre les associations et les habitants-es ?

Comment développer le rôle des associations pour sensibiliser et former à la participation citoyenne ?

Questionnements :

Comment faire pour que les habitants-es sachent s'organiser ?

Comment construire et faire vivre des réseaux de citoyens-nes ?

Comment faire pour que tout un chacun-e puisse s'investir dans les associations ou valoriser ce qu'elle sait faire ?

Constats

- Les habitants-es ne savent pas forcément comment, avec qui, vers qui, transmettre leur parole. Il faudrait davantage de visibilité des associations dans les espaces de la municipalité ou soutenus par la municipalité (médiathèques, Centres socioculturels, marchés, mairies de quartier...), avec des espaces réservés aux associations pour les projets et actions développés
- Manque d'information sur les associations et les instances de démocratie locale
- Manque de formations des membres des associations et d'accompagnement des créateurs-trices d'associations
- Manque de réseau entre associations, citoyens-nes et décideurs-euses municipaux

Objectifs :

- Faire le relais
- Donner aux habitants-es l'envie de s'investir dans le milieu associatif

Propositions :

- Publier et communiquer sur ce que font les associations et les instances citoyennes (StrasMag, journal sur les instances, médiathèques...)
- Conseils de quartier : rôle de relais
- Annuaire des associations sur la ville et par quartier
 - Qui ? Mairie, centres socioculturels... ?*
 - Comment les diffuser ?*

- Proposer de l'information et de la formation aux habitants-tes pour créer et gérer des associations
Qui ? Municipalité, association, CSC ?

NB : Les participants-es du groupe 1 ont rappelé le rôle de la Maison des associations qui est de :

- Collecter et diffuser de l'information sur les associations cf : annuaire, Rentrée des associations en septembre...
- Accompagner et former les membres des associations
- ...

En conséquence, la priorité serait de faire davantage connaître la Maison des associations.

Groupe 3

Comment améliorer les relations entre les organismes associés et les habitants-es pour une meilleure prise en compte des besoins et des attentes de la population ?

- **Illustration du développement du lien organisme associé - habitants-es - Ville : La CTS et l'association ASTUS**

L'association ASTUS permet de faire l'interface entre les habitants-es et la CTS et de faire remonter les dysfonctionnements.

- **Travail sur les propositions issues de la 1^{ère} séance :**

-Prévoir d'obliger les organismes associés à dialoguer avec les habitants-es
-Organiser des temps d'échanges entre les organismes associés et les habitants-es
-Solliciter les collectivités publiques pour faciliter les relations entre les organismes associés et les habitants-es
→ Ces trois propositions ont été regroupées car elles couvraient, selon les participants-es, le même champ.

Un débat a eu lieu sur la question de l'obligation : des obligations existent à minima. Il semblerait que lorsqu'il y a obligation, cela n'amène pas les parties prenantes à aller plus loin que l'obligation légale. L'enjeu ne semble donc pas résider dans l'obligation.

Constats :

1/ Il existe une certaine méconnaissance de l'existant (par exemple concernant la tarification solidaire de la CTS), d'où un enjeu de diffusion de l'information.

2/ Le lien aux organismes associés est plus ou moins facile selon les projets et les contextes et selon les organismes associés concernés.

Par exemple, une concertation est menée au niveau des quartiers en rénovation urbaine sous différents formats et tout au long du processus (dès la phase d'étude pour le nouveau programme national de renouvellement urbain). Il a été souligné la nécessité de « rendre accessible » le langage, de « vulgariser » les présentations auprès des habitants-es.

Par contre, concernant certains projets tel les Deux Rives, les participants-es soulignent le manque de concertation de la part de la SPL des Deux Rives.

Certains bailleurs sociaux sont ouverts au dialogue et apportent des réponses aux questions des habitants-es tandis qu'il est plus difficile de dialoguer avec d'autres organismes.

Attentes / objectifs :

- Améliorer les relations entre les organismes associés et les habitants-es pour une meilleure prise en compte des besoins et des attentes de la population.
- Avoir une meilleure connaissance des types de concertation mis en œuvre sur les différents projets de la Ville

- Que les habitants-es puissent participer à la construction de certains projets (par exemple, donner leur avis sur la politique tarifaire de la CTS)
- Pouvoir se mettre en réseau pour échanger des informations notamment sur les moyens d'action pour établir un dialogue entre les habitants-es, la collectivité et les organismes associés.

Moyens imaginés :

- Une plateforme qui serait accessible via Strasbourg.eu et apporterait de l'information sur les concertations en cours, permettrait la mise en réseau des habitants-tes et la possibilité d'interpeller la Ville.

Pour la prochaine séance :

- Travailler la dernière proposition : favoriser le développement d'un « lobbying éthique » / « lobbying démocratique », c'est à dire soucieux de promouvoir l'intérêt général et le bien commun, et non les intérêts privés ou catégoriels.
- Chaque participant-e propose de lister les organismes associés connus et les expériences plus ou moins réussies pour analyser comment améliorer l'existant.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE SUIVANTE / PROPOSITION

1/ En plus des propositions travaillées lors de la séance du 3 juillet 2017, préciser d'autres propositions faites lors de la séance du 8 juin 2017 ?

Pour les associations :

- Améliorer les relations entre les associations et les élus-es : fiche de présentation à compléter ?
- Développer le rôle des associations pour sensibiliser et former les habitants-es à la participation citoyenne
- Laisser davantage de place aux habitants-es dans les associations ; susciter un renouvellement des membres « décideurs » des associations...

Pour les organismes associés :

- Favoriser le développement d'un « lobbying éthique » / « lobbying démocratique », c'est à dire soucieux de promouvoir l'intérêt général et le bien commun, et non les intérêts privés ou catégoriels.

2/ Choisir les deux propositions de l'atelier 13 qui seront présentées lors du Sommet Citoyen du samedi 14 octobre au Conseil de l'Europe et travailler sur les formats de présentation.